

Vu les articles L712-1 à L712-6 modifiés  
Vu l'article L712-6-1 modifié  
Vu l'article L719-7 du code de l'éducation

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'université Jean Monnet réunie le 9 février 2024 décide :

ACTE ADMINISTRATIF  <i>Acte 05-2024</i>	ADOPTION DE LA DELIBERATION
	Procès-verbal de la séance de la CFVU du 15 octobre 2023.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire adopte la délibération relative au procès-verbal de la séance de la CFVU du 15 octobre 2023.  
Document annexé.

A Saint Etienne le 07/03/2024

Pour le Président et par délégation,  
Le Vice-Président à la Formation et  
aux Relations Internationales



Alain TROUILLET

POUR :	26	CONTRE :	0	ABST :	0
--------	----	----------	---	--------	---

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

Procès-verbal de la consultation exceptionnelle du 13 au 15 octobre 2023

Séance plénière - *Consultation en ligne*

*Sous la Présidence de M. Alain Trouillet*

**Sont présents :**

**Collège A :** Mme CANELLIS, PEREK-COURBON, MM. BELOT, FRECHET, SAUVIAC, VOCANSON

**Collège B :** Mmes JULLIOT, LE PONTOIS, MOJA, MM. AVAELLO, DINE, MOINE

**Collège BIATSS :** Mmes PAVET, SPERY, MM. BUGNAZET, FORISSIER

**Collège étudiants :** Mmes BOUTIERE, DAVID-ROGEAT, DUBUIS, GASCUEL, LECOINTRE, MICHARD, OLIVARES, PONTONNIER, MM. BONNIER, CRESCI, GAMBACORTA, HOCHET

**Collège PEX :** MM. CHARROIN, NITCHEU

**Sont absents :**

**Collège A :** Mmes DESTOUCHES, ESPESSON-VERGEAT

**Collège B :** Mme PESLE, M. GUIGNANDON

**Collège étudiants :** Mme DELMAS MM. GRANGER, SOUALMI, VIDAL

**Collège PEX :** Mme BAKHA

**Pour avis**

**1. Dispositif de bourse à destination des étudiants du master ERASMUS MUNDUS LIVE (Leading International Vaccinology Education)**

Le consortium LIVE (Leading International Vaccinology Education) propose un parcours de Master international en infectiologie et vaccinologie. Ce parcours de Master bénéficie du label ERASMUS MUNDUS, renouvelé en 2023 jusqu'en 2027, mais sans attribution de bourses européennes.

Pour faire face à cette situation, et soutenir la promotion 2023/2025, le consortium a décidé d'attribuer des bourses sur ressources propres, versées par les établissements. Le dispositif proposé et les conditions d'attribution sont décrits dans le document joint à la convocation.

Pour la promotion 2023/2025, l'Université Jean Monnet versera une bourse d'un montant de 20 000 €, versés en 20 mensualités de 1 000 €.

***Avis favorable à l'unanimité***

Franck AIVALIOTIS

Florent PIGEON

Directeur Général des Services

Président